

Charte éthique

I. Une pratique sportive raisonnée.....	2
II. Respect.....	2
III. Limites physiologiques	2
IV. Dopage	2
V. Environnement	3

Plus qu'un seul site Internet, VO² Cycling se veut être une communauté, un lieu d'échange, animé par un état d'esprit vertueux et une approche éthique du sport. La présente charte, rédigée et approuvée par les créateurs et modérateurs de VO² Cycling, préside à notre vision de la pratique sportive que nous souhaitons partager avec les membres et simples visiteurs.

I. Une pratique sportive raisonnée

VO² Cycling a pour vocation d'accueillir des athlètes de tous niveaux et de toutes pratiques avec le même égard. Quelque que soit le but recherché (objectifs compétitifs, défis personnels, santé...) et les motivations de chacun, nous voyons le sport, non pas comme une simple activité, mais comme un véritable mode de vie qui doit permettre un développement personnel sain.

De toutes les adversités, c'est donc l'adversité personnelle, celle qui pousse le sportif à s'améliorer et se mesurer à lui même dans la limite de ses capacités physiologiques naturelles, qui nous paraît prépondérante. Ceci est pour nous le gage d'une pratique sportive et plus largement, d'une vie saine et raisonnée.

II. Respect

Dans le cadre compétitif, comme en dehors de celui-ci, nous insistons sur la valeur primordiale que revêt pour nous le respect. Celui-ci s'exerce notamment mais non limitativement:

- par le respect des autres sportifs et pratiquants: fair-play, assistance en cas d'accident et de danger, courtoisie...,
- par le respect des organisateurs des évènements auxquels nous prenons part;
- respect des réglementations et usages en vigueur dans les environnements de notre pratique : code de la route, dispositions spécifiques aux milieux naturels...

III. Limites physiologiques

Chaque individu naît avec des caractéristiques génétiques qui limitent strictement le développement de ses capacités physiques. VO² Cycling a pour but de permettre à chaque individu qui le désire d'améliorer ses performances, dans le respect de ces limites, en mettant à sa disposition une base de connaissances, des concepts, des outils et des conseils.

Nous condamnons fermement et sans aucune indulgence le dopage, les pratiques dopantes et les comportements s'y rapportant.

IV. Dopage

Notre définition du dopage ne saurait se limiter à une liste de pratiques et de produits interdits. Au delà des seules règles fixées par les instances gouvernantes et les fédérations sportives, nous apparaissent comme du dopage :

- tous les comportements mettant en jeu des pratiques à caractère médicale lorsque la condition du sportif ne le justifie pas pour des raisons impérieuses

de santé;

-toute consommation de produits pharmaceutiques et médicaux en vente libre ou non lorsque la condition du sportif ne justifie pas une telle consommation pour des raisons impérieuses de santé.

Notre vision du dopage ne se limitant pas à celle fixée par l'ensemble des lois et réglementations en vigueur, nous faisons confiance à la moralité et à l'éthique de chaque sportif partageant notre vision pour s'appliquer à lui même des principes qui gouverneront son comportement en la matière.

V. Environnement

Nous considérons que tout doit être mis en œuvre pour réduire notre impact sur l'environnement lors de notre pratique sportive et en dehors. Nous souhaitons que soient donc appliquées notamment ces quelques règles simples:

- ne jamais laisser aucune trace de notre passage, si ce n'est celle de nos pneus ou de nos pas;
- ne jamais emprunter des itinéraires qui nous sont interdits pour des raisons de préservation;
- déposer nos déchets dans des récipients prévus à cet effet.